

Nouvelliste valaisais

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 19.— 10.50 6.—
Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 »
Étranger 14 »
Réclames : Canton 22 »
Suisse 27 »
Mortuaires 16 »

Où l'on décide de ne rien décider!

Demain lundi s'ouvre à Paris la Conférence des ministres des Affaires étrangères des quatre grandes puissances ; il y avait, de ce fait, urgence à mettre un terme à l'Assemblée plénière des Nations Unies, qui siègeait à Lake Success. Les deux « gros morceaux » de cette fin de session étaient l'affaire espagnole et celle des colonies italiennes. Une fois de plus des avis totalement opposés se sont affirmés avec une violence extrême. Dans un cas comme dans l'autre, bon nombre de délégations, au lieu d'examiner ces problèmes sous l'angle réaliste de la situation actuelle, telle qu'elle se présente en 1949, ont pris position, ou d'après des préjugés idéologiques, ou en fonction de la grande politique internationale, sur l'échiquier de laquelle elles ont des intérêts généraux qui priment sur les cas d'espèce qui leur étaient soumis.

Dans le cas de l'Espagne, il s'agissait de savoir si l'on passerait l'éponge, si l'on ne considérerait que l'Etat ibérique et non pas l'homme qui le gouverne, le régime qui y sévit. Sous le règne du plan Marshall, à un moment où l'Europe occidentale cherche son unité et regroupe ses forces, à une époque où se constitue un grand état-major continental qui élabore un plan stratégique propre à la défense de toute une partie du « vieux monde », de nombreuses délégations estimaient que l'heure des réalités avait sonné et qu'il convenait d'admettre que les affaires intérieures de chaque pays ne concernaient que les ressortissants intéressés.

D'autres délégations rappelaient les décisions antérieures de l'Assemblée, par lesquelles la dictature du Caudillo avait été mise à l'index. Elles rappelaient comment le général Franco s'était emparé du pouvoir en renversant, après une guerre civile affreuse, le régime républicain légal. Elles rappelaient l'étroite entente qui avait existé entre le Caudillo et le Duce et l'aide massive que les « chemises noires » et la flotte italienne avaient accordée à l'officier rebelle, pour abattre le gouvernement issu de la volonté populaire.

Sur ces bases, idéologues et réalistes ne cessent de s'affronter, depuis la fin des hostilités. Pratiquement, on sait bien que les financiers anglo-américains ont renoué, depuis longtemps, avec les hommes d'affaires espagnols. Mais la plupart des Etats de l'Amérique latine qui ont conservé pour l'Espagne un respectueux sentiment maternel, demandaient de pouvoir traiter au grand jour et renouer avec Madrid des relations normales. L'Assemblée de l'O. N. U. se scinda en camps presque égaux. Tout dépendait de l'attitude des grandes puissances. Washington, Londres et Paris, après avoir pesé le pour et le contre, à la veille de la Conférence de Paris, pour ne rien compromettre, décidèrent simplement de s'abstenir. Cette attitude d'attente entraîna d'autres, et le vote qui intervint laissa finalement les choses en l'état. Le « statu quo » reste seul valable. L'Espagne franciscane demeure, officiellement, en marge de la communauté internationale.

Le pathétique appel lancé par M. de Madariaga, ancien ministre des Affaires étrangères, a donc été entendu. Les principes sont sauvegardés... ce qui n'empêchera pas les gouvernements de traiter en sous-main. Tôt ou tard, ils seront bien obligés de revoir leur position. Ils espèrent seulement que, d'ici là, un changement intérieur se sera produit et que le pouvoir madrilène sera exercé par un régime plus conforme avec les stipulations de la Charte de San Francisco, constitution démocratique de l'O. N. U., comme avec la nouvelle Charte des Droits de l'homme.

L'autre affaire était encore plus compliquée. Que convenait-il de faire avec les colonies d'un Etat vaincu, mais qui, au dernier moment, débarrassé de son maître, avait passé dans le camp allié ? Sévérité ou clémence ? En l'occurrence également, fallait-il envisager que les conditions actuelles ou tenir compte du passé ? A l'heure où l'on cherche à regrouper les forces de

l'Europe occidentale et où l'on fait appel à l'Italie, convenait-il de lui faire crédit et de lui restituer ses anciennes possessions, ou, au contraire, les vainqueurs avaient-ils le droit de faire valoir leurs ambitions et les nécessités stratégiques sur les rives d'une mer dont le nom indique assez qu'elle est située au milieu des terres ?

Si les colonies italiennes avaient été dans une lointaine partie du monde, il est certain qu'elles auraient été rendues, sous une forme ou une autre, à la mère-patrie. Mais elles sont toutes situées soit au bord de la Méditerranée, soit sur la route des Indes, passages que certaines puissances du bloc occidental entendent contrôler. De plus, des promesses avaient été faites, en son temps, aux populations indigènes qui ne voulaient plus retomber sous la férule de Rome. De son côté, l'Ethiopie, victime de l'agression du 3 octobre 1935, réclamait des dommages-intérêts territoriaux auxquels elle a incontestablement droit. Cependant, il ne convenait pas de décourager ceux des Italiens qui, ayant fait leur « mea culpa » du fascisme sont honnêtement décidés à coopérer avec les démocraties occidentales.

La péninsule n'a pas encore fait son choix définitif entre les forces d'extrême-gauche et celles du centre républicain. On l'a bien senti au dernier congrès du parti socialiste qui n'a conduit qu'à une scission. Les Occidentaux jugeaient donc inutile de fournir des arguments à la partie adverse. C'est pourquoi le comte Sforza, engageant le gouvernement de Gasperi, était arrivé à un compromis avec son collègue britannique, M. Bevin. C'était une cote mal taillée, mais une cote tout de même ! Il fallait encore que les Nations Unies y consentent.

Pour des raisons idéologiques ou de haute politique qui n'avaient souvent rien à voir avec le problème, elles ont finalement rejeté la solution envisagée ; elles ont refusé de se prononcer sur le siège et renvoyé toute l'affaire à la prochaine session. D'ici là bien des événements peuvent se produire, car les répercussions de ce vote négatif sont imprévisibles. Il a été obtenu en accumulant des suffrages qui étaient motivés par des raisons très différentes. C'est ainsi que les Arabes, les Slaves et certains Sud-Américains, bien qu'obéissant à des considérations sans point commun, en sont venus à voter de la même manière.

C'est la consternation à Rome, c'est la confusion à Lake Success ; c'est une nouvelle fois de provisoire érigé à l'état de dogme, à une époque où les peuples ont un impérieux besoin de stabilité et de calme.

M.-W. Suès.

A la veille de la consécration de la Basilique de Saint-Maurice

La Suisse catholique aura donc, en la prochaine fête de l'Ascension, 26 mai 1949, son regard tourné vers l'Abbaye de Saint-Maurice, dont on sait le rôle bienfaisant et le rayonnement dans les cantons romands en particulier. Les fêtes de la consécration de la nouvelle Eglise abbatiale, érigée, à cette occasion, en Basilique mineure, se dérouleront sous la présidence de Son Exc. Mgr Bernardini, Nonce Apostolique en Suisse. En même temps qu'elles souligneront le glorieux passé de la vénérable Abbaye, elles marqueront d'un relief spécial la nouvelle étape qui s'ouvre.

On sait la dure catastrophe qui avait frappé le Monastère il y a sept ans. Pendant la messe du 3 mars 1942, un bloc de rocher de quarante tonnes s'était détaché de la partie supérieure de la falaise qui domine la vieille ville d'Agaune, pour heurter un des angles du clocher de l'Abbaye, qu'il entraîna dans sa chute. Une heure plus tard, c'était le clocheton nord-est et deux des façades qui s'effondraient. Le 6 mars enfin, sous les coups d'un vent violent, la flèche s'éroulait avec les faibles espoirs qui restaient de limiter le désastre. L'église

se aussi était mutilée : toit crevé, orgues ensevelies sous un amoncellement de pierres.

C'est le 1er avril 1946 que commencèrent les travaux de réfection de la tour qui reprit peu à peu sa physionomie des premières heures. Les années l'avaient en effet alourdie, pour la consolider par le remplissage de quelques-unes de ses fenêtres. La tour fut achevée fin octobre 1946 et couronnée de sa croix, le 4 novembre de la même année.

Restait l'église. Fallait-il la restaurer ? Devait-on la ramener à ses dimensions premières pour mettre à nu la base du clocher ? Fallait-il la démolir pour la remplacer par une autre, qui serait le témoignage de notre siècle ?

Cet antique édifice avait pourtant son histoire douloureuse et glorieuse. Construit de 1614 à 1627 dans le style gothique, consacré le 20 juin de la même année par le Nonce, il devenait la proie des flammes en 1693. Il n'en resta que le vaisseau : le mobilier était consumé, les cloches avaient fondu avec les vitraux.

Dès lors, chaque siècle lui donna un autre visage : il fut baroque au XVIIIe, néo-roman, au XIXe, il sera roman au XXe. Quel style lui vaudrait notre siècle ? Comme les avis étaient partagés, on s'en remit aux suggestions d'hommes compétents qui devaient s'affronter dans un concours d'idées. Le jury retint le projet de M. Jacottet, architecte à Lausanne, qui redonna à l'antique église son style primitif, tout en tenant compte des nécessités d'ordre pratique exigées par le concours.

La nouvelle Eglise abbatiale se dresse maintenant agrandie : elle a de vastes proportions : le nombre de ses places a presque doublé ; elle est rutilante de lumière avec ses mille fantaisies qui l'orientent comme autant de parures : son chancel aux lignes anciennes, que décore un ambon du VIe siècle, son bas-côté nouveau, percé de larges fenêtres qui attendent des vitraux, son baptistère sobre et imposant, la base de la tour qui donne une note rare et inattendue, son trésor oriental par les teintes et les sculptures, son cloître gracieux.

C'est cette Basilique que consacra Son Exc. Mgr Bernardini, Nonce apostolique à Berne, en la fête de l'Ascension 1949. La cérémonie sera suivie de la Messe pontificale qu'honoreront de leur présence Son Exc. Mgr Charrière, Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg ; Mgr Adam, Rme Prévôt du St-Bernard ; Mgr Petit, Vicaire général de Genève ; les représentants des autorités religieuses, des autorités civiles fédérales, cantonales, militaires, communales et consulaires ; des membres de la Commission fédérale des Monuments historiques ; l'architecte, les entrepreneurs, les maîtres d'état, etc.

Quand sonneront joyeuses les cloches, la Basilique de St-Maurice sera un nouvel anneau dans la longue chaîne des églises qui, depuis des siècles, ont chanté en ce lieu la gloire de Dieu et celle des Martyrs d'Agaune. Que Son exc. Mgr Haller, Rme Abbé de St-Maurice, et ses religieux veuillent trouver ici les félicitations de la Suisse catholique et la promesse de son attachement à la vénérable Abbaye.

De jour en jour

Encore les projets financiers français - Pourparlers en vue de résoudre le problème grec ? - L'Autriche à bout de patience

Les projets financiers que le gouvernement français a adoptés jeudi viennent d'être rendus publics.

Le déficit est officiellement estimé à 83 milliards 100 millions de francs, dont 53 milliards 300 millions d'excédents sur les dépenses militaires, et 29 milliards 800 millions sur les dépenses civiles.

Pour y faire face, les projets de M. Maurice Petsche, ministre des finances, prévoient, d'une part, la réalisation d'économies militaires et civiles et, d'autre part, la création de ressources nouvelles.

Les économies militaires seront de 18 milliards 900 millions. Elles porteront à la fois sur les crédits normaux que doit voter le parlement et sur les dépenses supplémentaires pour l'Indochine.

Les économies civiles sont chiffrées à 16 milliards 700 millions. Elles s'appliqueront aussi bien aux dépenses normales qu'à celles de reconstruction et d'équipement. Le total des économies atteint donc 34 milliards 917 millions.

Les ressources nouvelles attendues sont estimées à 47 milliards 500 millions. Elles résulteront pour la plus grande partie (22 milliards) de l'élévation du prix de l'essence, qui passerait à 55 francs le litre au lieu de 43 fr. 20. Le reste est fourni, pour 10 milliards, par la vente de matériel, d'immeubles et de terrains militaires qui n'ont plus d'utilité pour la défense nationale, ainsi que par l'augmentation de certaines taxes et le rétablissement de droits de douane (ceux-ci fournissant trois milliards) sur des marchandises dont la liste sera établie ultérieurement.

Les projets de M. Petsche comportent une troisième partie dont les dispositions ont pour but de développer l'activité économique et notamment le commerce extérieur. Elles prévoient que l'Etat pourra accorder sa garantie à des opérations de commerce extérieur présentant un intérêt essentiel et réduisant les impôts sur les revenus des sociétés dont le chiffre d'affaires vers l'étranger aura été, en 1949, supérieur de plus de 25 %.

A celui de 1948, elles exemptent, en outre, de la taxe à la production les marchandises destinées à l'exportation.

Une autre série de mesures dans cette troisième partie vise à alléger les effets de l'impôt de solidarité et des infractions à la législation des prix et du ravitaillement. Il ne s'agit pas d'une amnistie fiscale, mais simplement d'un renoncement du fisc à engager certaines poursuites contre des contribuables en défaut.

On note enfin, parmi les particularités des projets financiers, que le problème du déficit

du gaz est laissé en suspens jusqu'au 1er janvier 1950. Quant à celui de la Société nationale des chemins de fer français — évalué à 21 milliards et demi — il figure dans l'excédent des dépenses civiles, dont il constitue le plus gros facteur. Il sera couvert par une subvention prélevée sur le produit des ressources nouvelles. Toutefois, des mesures ont été prises pour que ce chiffre ne soit pas dépassé, notamment l'arrêt des exploitations particulièrement déficitaires et la coordination des différents modes de transports publics.

L'agence Tass annonce qu'en réponse à des propositions anglo-américaines pour rétablir une situation normale en Grèce, le gouvernement soviétique a fait des contre-propositions préconisant :

1. Un appel des puissances aux belligérants pour faire cesser les hostilités ;
2. Une amnistie générale ;
3. des élections libres sous le contrôle des grandes puissances ;
4. la nomination d'une Commission commune pour contrôler les frontières grecques.

Se référant au communiqué publié par l'agence Tass, le Foreign-Office, à Londres, a confirmé que le délégué soviétique, M. Gromyko, avait soumis, le 5 mai, des propositions détaillées au ministre d'Etat britannique, M. Mc Neil, et au sous-secrétaire d'Etat américain, M. Rusk, en vue de mettre fin au conflit en Grèce. M. Gromyko avait pris lui-même l'initiative de cette démarche. Les trois diplomates s'étaient rencontrés la première fois le 26 avril, sur l'invitation du secrétaire général de l'O. N. U.

Après avoir pris connaissance des propositions soviétiques, M. Mc Neil a déclaré que la Grande-Bretagne n'acceptera jamais de négocier dans le dos du gouvernement grec ; qu'il ne saurait être question de porter le pro-

GRAINS de VALS

Assurez-vous de bonnes digestions. Aidez votre foie à chasser les toxines. Prenez chaque soir un Grain de Vals.

O.I.C.M. 14994

blème grec à l'ordre du jour de la Conférence des ministres des affaires étrangères à Paris; que Londres refuse de prendre contact directement avec les partisans grecs; que les voisins de la Grèce sont en première ligne responsables de la situation actuelle; que la guerre civile prendrait fin rapidement si ces pays cessaient d'aider les partisans grecs. Dans la plupart de ses rapports, la Commission de l'O. N. U. pour les Balkans est arrivée aux mêmes conclusions en ce qui concerne cette aide.

...A Washington, le Département d'Etat publie une déclaration officielle dans laquelle il dit notamment:

Tant que la situation actuelle, en Grèce, se maintiendra, les Etats-Unis s'en tiendront à leur résolution d'aider les Grecs à s'opposer à l'agression.

Nous saluerions, toutefois, des efforts sincères de l'U. R. S. S. en vue de faire disparaître les menaces qui pèsent sur la sécurité et la vie du peuple grec, et nous espérons que la Russie appuiera la tentative des Nations Unies de trouver une solution.

* * *

A Vienne, M. Gruber, ministre des affaires étrangères, a déclaré dans un discours que, si la Conférence des ministres des affaires étrangères de Paris ne parvenait pas à résoudre le problème autrichien, l'Autriche renoncerait au traité d'Etat:

Il faut faire clairement comprendre aux grandes puissances, a-t-il déclaré, que l'occupation, camouflée en libération, doit prendre fin, et que la patience du peuple autrichien est à bout. A partir d'aujourd'hui, le peuple autrichien suivra une politique prenant davantage en considération les intérêts vitaux de la patrie et ne se souciera qu'en second lieu des revendications et ordres des gouvernements alliés.

Si les grandes puissances n'agissent pas comme le suggèrent les dirigeants viennois, ceux-ci demanderont d'inscrire à l'ordre du jour des futures conférences internationales, la question de l'évacuation des troupes d'occupation. L'Autriche demandera également la permission immédiate de disposer d'une armée. Si cette demande était repoussée par une quelconque des grandes puissances, nous dénoncerions celle-ci devant les Nations Unies, comme étant susceptible de déclencher un acte d'agression contre l'Autriche.

Nouvelles étrangères

La carrière de l'archevêque d'Athènes, décédé vendredi

Sa Béatitude Mgr Damaskinos, archevêque d'Athènes, primat de Grèce, qui vient de s'éteindre en sa résidence des environs d'Athènes, naquit en 1890. Il était originaire d'un petit village des montagnes du Pinde. Il fit ses études à l'Université d'Athènes et embrassa la carrière militaire. Mais en 1922 il fut touché par la foi et entra dans les Ordres. Alors qu'il était évêque métropolitain de Corinthe, il acquit une grande popularité en organisant des secours à la suite du tremblement de terre d'avril 1928, qui détruisit aux trois quarts la ville. Lorsque la Grèce fut occupée par les Allemands, sous l'autorité de Mgr Damaskinos le clergé joua le rôle traditionnel d'opposition à la tyrannie étrangère que l'Eglise orthodoxe grecque considère comme sa mission. Lorsque, en décembre 1944, au moment le plus tragique de la crise grecque, il fut nécessaire de placer à la tête de la nation hellène une personnalité indépendante et capa-

La constipation vaincue

grâce aux sels de santé ANDREWS, laxatif qui se prend sous forme d'une boisson agréable au goût, que l'on prépare soi-même en un instant. Andrews facilite la digestion en favorisant les fonctions gastriques et intestinales. C'est aussi un stimulant du foie

TOUTES PHARMACIES ET DROGUERIES

MAUX D'ESTOMAC



Douleurs, Brûlures, Aigreurs Digestions Pénibles

Vit-Gastral est le seul produit qui contient la Vitamine C, associée à des éléments digestifs et neutralisants, pour prévenir et soigner les maux d'estomac



VIT-GASTRAL
calme vite

Agents généraux:
R. BARBEROT, S. A. - Genève

ble d'être respectée par tous les partis, nul ne parut plus qualifié que Mgr Damaskinos pour occuper le poste d'arbitre des destinées du pays. Il resta régent jusqu'au rétablissement de la monarchie et ce fut lui qui accueillit, comme chef de gouvernement, le roi Georges à son retour en Grèce.

Nouvelles suisses

Un pèlerinage d'ouvriers suisses à Rome

Vendredi 20 mai, un pèlerinage de plus de 800 ouvriers catholiques de Suisse alémanique, est parti pour Rome, d'où il reviendra le 27 mai. Il s'agit d'un pèlerinage commémoratif du cinquantième anniversaire du mouvement chrétien-social de Suisse. Depuis de longs mois, les membres de ce pèlerinage ont économisé pour confectionner une série d'habits et de trousseaux pour enfants et pour acheter divers objets religieux dont entre autres 16 calices, qu'ils remettront au Pape Pie XII pour être distribués aux régions dévastées.

Du sang sur les routes!

Vendredi, à 19 h. 50, un motocycliste lausannois, M. Marcel Girod, imprimeur, marié, habitant avenue Vinet 8, roulait sur la route d'Yverdon, entre Romanel et Cheseaux, quand il heurta violemment une camionnette.

Sous la violence du choc, M. Girod fut projeté sur les voies du Lausanne-Echallens-Bercher, où il s'abattit inerte. Un médecin, appelé d'urgence, ne put que constater le décès. La victime, âgée de 33 ans, avait eu le crâne enfoncé.

Sur le siège arrière avait pris place Mme Yvette Fawer, âgée de 24 ans, habitant Romanel, la belle-sœur de M. Girod. Elle fut transportée à l'Hôpital cantonal par l'ambulance de la police lausannoise. Elle souffre d'une fracture de la jambe droite et d'une forte commotion.

* * *

Vendredi encore, à 21 h. 20, un cycliste habitant Rolle, qui roulait en direction de cette localité, a heurté une automobile circulant dans le même sens. Il a été transporté à l'hôpital de Morges avec une forte commotion et une fracture probable du crâne.

Il s'agit d'un jeune Suisse allemand, Charles Schär, 17 ans, garçon laitier, qui venait d'arriver à Rolle pour apprendre le français.

L'épilogue d'une rixe tragique

Le tribunal criminel de Lausanne a rendu vendredi soir son jugement dans le procès intenté à trois accusés à la suite d'une rixe survenue à Lausanne le 24 décembre 1947 et qui fit un mort.

Edouard Baenninger, Biennois, 72 ans, relieur, a été reconnu coupable de lésions corporelles graves suivies de mort. Il est mis au bénéfice des circonstances atténuantes parce qu'il était en état de légitime défense. Il a été condamné à 18 mois d'emprisonnement, moins 120 jours de prison préventive et mis au bénéfice de la libération conditionnelle.

Albert Fagioli, 44 ans, plâtrier-peintre, Italien, reconnu coupable de tentative de meurtre, mis au bénéfice des circonstances atténuantes en raison de la violente douleur qu'il ressentit à la vue de son frère blessé grièvement, a été condamné à six mois d'emprisonnement moins 120 jours de préventive, avec sursis pendant 2 ans. Le troisième accusé a été libéré.

Acte de leurs réserves civiles a été donné à la veuve de la victime, Antoine Fagioli, et à Edouard Baenninger.

Pèlerinage des malades à Bourguillon

Le pèlerinage des malades et des infirmes aura lieu le dimanche 12 juin.

Le comité d'organisation est à l'œuvre et tout laisse prévoir un grand et beau pèlerinage, digne des annales de Bourguillon, avec l'espoir que la Reine du Rosaire le favorisera d'un temps clément.

Voici, dans ses grandes lignes, le programme de la journée:

- 10 h. 30 Messe des malades à la chapelle, sermon.
- 12 h. Les pèlerins qui le désirent pourront pourrir se restaurer sur place mais il est indispensable qu'ils s'annoncent à l'avance par écrit, à l'Hôtel des Trois Tours.
- 14 h. à 14 h. 30 Arrivée des malades (un autobus partira de la gare de Fribourg vers 14 h. 15).
- 14 h. 30 La statue miraculeuse, escortée du clergé, sera portée sur le lieu de la réunion. Sermon. Imposition des mains par les prêtres présents et prières pour les malades. Bénédiction de chaque malade avec l'ostensoir. Salut du Très Saint Sacrement.
- 15 h. 45 à 16 h. 30 Départ des malades. Récitation du Rosaire.

En cas de pluie, la cérémonie se fera dans la chapelle.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 7 juin, dernier délai, chez M. Ernest Haymoz, Chancellerie d'Etat, No 7, à Fribourg.

Le comité se permet de solliciter le dévouement des automobilistes de Fribourg et des environs qui pourraient, le 12 juin, aider au transport des pèlerins.

Il adresse encore un appel à toutes les infirmières et samaritaines qui pourraient seconder les brancardiers le jour du pèlerinage.

Enfin, il fait appel à la générosité de nos po-

pulations. L'organisation d'un tel pèlerinage ne va pas sans frais. Les dons, si petits qu'ils soient, seront reçus avec reconnaissance. Prière de les verser au compte de chèques postaux Ita 3354 « Pèlerinage des malades à Bourguillon ». Merci d'avance.

Les responsables du pèlerinage.

M. Stucki s'est envolé vers Washington

Le ministre Stucki est parti vendredi à 16 h. 20 de Kloten (Zurich) pour New-York dans un avion de la Swissair. Il se joindra à Washington à la délégation suisse qui est partie voici quinze jours par la voie des airs, également.

Macabre découverte

Vendredi après-midi, un contremaître de l'usine de chaux et ciment de Baulmes (Vaud) voulait monter à l'un de ses amis l'une des anciennes galeries d'exploitation de la carrière de chaux; il voulait voir en particulier si la galerie ne s'était pas effondrée par suite d'effritement.

La galerie n'était plus exploitée depuis environ six ans. Arrivés à son extrémité, quelle ne fut pas leur surprise de découvrir un squelette chaussé de souliers et ayant à ses côtés une montre et un couteau de poche. Les habits avaient été décomposés ainsi que les chairs. Ils se retirèrent précipitamment, avertirent la gendarmerie qui fit venir le service d'identification de Lausanne. Après enquête dans le village, on devait pouvoir préciser qu'il s'agissait du jeune Jacques Dériaz, né en 1924 et qui avait disparu de la maison le 14 avril 1943. Les restes du malheureux jeune homme ont été transportés à l'Institut pathologique de Lausanne pour identification plus complète.

Les causes de la mort demeurent encore mystérieuses.

La nouvelle affaire d'affidavits

Du correspondant de la « Nouvelle Revue de Lausanne », à Berne:

« La nouvelle affaire d'affidavits, dont nous avons parlé dans ces colonnes, a été examinée au cours d'une conférence qui a eu lieu, vendredi après-midi, entre les représentants des trois départements fédéraux intéressés (justice et police, finances, politique) et une délégation de l'Association suisse des banquiers.

Il s'agit, pour le moment, de chercher à fixer certains points et d'obtenir des renseignements qui seuls permettront de définir le caractère exact de l'affaire. C'est après, seulement, qu'il sera possible de décider s'il convient ou non de donner une suite judiciaire et, le cas échéant, si c'est le ministère public de la Confédération ou la juridiction cantonale qui seront compétents.

On espère élucider le cas sans trop de retard et pouvoir ainsi renseigner l'opinion publique.

Tout ce qu'on peut dire pour le moment, c'est que les autorités sont bien décidées à faire toute la lumière.

Le plus tôt sera le mieux.

G. P. »

Nouvelles locales

A propos des cours de répétition

A une question de M. Kaech, conseiller national conservateur argovien, sur la réception du matériel par la troupe le dimanche matin, le Conseil fédéral répond en ces termes:

« Les cours de répétition s'ouvrent le lundi. Les détachements spéciaux arrivent généralement avant la troupe pour prendre possession du matériel aux premières heures de la matinée. Les officiers entrent en cours préparatoire de cadres le samedi, les sous-officiers le dimanche. Les sous-officiers ne sauraient sans inconvénient prendre possession de leur matériel le samedi déjà. L'opération dure d'ailleurs à peine une demi-heure. Aussi ne peut-on, cette année, renoncer aux remises peu importantes le dimanche. On pourra le faire lorsque les cours préparatoires de cadres seront de deux jours pour les sous-officiers.

« Les commandants de troupes font en sorte que les participants aux cours puissent assister au culte et qu'aucun trouble ne soit apporté au repos dominical de la population. Pour le surplus, ils s'efforcent de tirer parti aussi utilement que possible du reste du temps des cours préparatoires qui débutent le dimanche. La remarque de l'auteur de la question, d'après laquelle les hommes, si occupés la matinée du dimanche, restent oisifs pendant la plus grande partie de l'après-midi, est inexacte ».

Le Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse

On nous écrit:

Les perfectionnements apportés au cours de ces dernières années aux méthodes de conservation du sang ont permis d'étendre considérablement le domaine d'utilisation des produits sanguins, tels que plasma desséché et fractions d'albumine. En cas de catastrophes ou d'accidents, par exemple, à la suite de fortes hémorragies ou de brûlures graves et, d'une façon générale, chaque fois qu'une intervention immédiate s'impose, la transfusion ou l'application de plasma s'avère utile et même sou-

vent nécessaire pour sauver des vies humaines. Il est donc permis de penser que le plasma et les fractions d'albumine prendront toujours plus d'importance dans le domaine de la santé publique. Toutefois, le coût élevé de ces produits n'autorise encore leur emploi que dans un certain nombre de cas limités et particulièrement urgents; l'intérêt indéniable des progrès réalisés dans ce domaine ne saurait en aucune façon diminuer l'importance de la transfusion de sang frais, laquelle est encore pratiquée fréquemment de nos jours dans les hôpitaux et par les médecins privés, notamment à l'occasion d'opérations longues et délicates entraînant de fortes hémorragies. En fait, dans la médecine « civile », les transfusions de sang frais sont beaucoup plus souvent effectuées que les transfusions de plasma.

Il est permis de déduire de ces quelques réflexions que les besoins en produits sanguins de toutes sortes sont très grands à l'heure actuelle et qu'ils ne feront vraisemblablement que s'accroître par la suite. En décidant donc la création d'une centrale de production, la Croix-Rouge a entrepris en faveur du peuple suisse une tâche dont l'importance ne peut échapper à personne et qui représente un véritable travail de pionniers. Qu'il s'agisse de transfusion de plasma ou de sang frais, le champ d'activité d'une telle centrale sera certainement très étendu et il s'avère indispensable que ce laboratoire soit à même d'assurer rapidement une production maximale, condition essentielle au rôle que doit jouer un service de transfusion sanguine qui entend répondre à toutes les exigences de la médecine moderne. Cette condition, finalement, ne sera remplie que si cette centrale de production peut disposer d'une façon permanente d'un nombre suffisant de donneurs de sang.

Ce laboratoire central qui fonctionne déjà depuis plusieurs mois, représente donc la première étape du plan d'organisation du Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse. Celle-ci a l'intention de s'attaquer maintenant au second but qu'elle s'est fixé, à savoir la création de centres régionaux de transfusion dans les villes. Les donneurs de sang qui se sont inscrits y seront convoqués à tour de rôle et soumis à un examen médical approfondi, qui comportera notamment la détermination très exacte de leurs groupes sanguins et le dépistage de certaines maladies contagieuses dont ils auraient pu souffrir auparavant. Par la suite, ces donneurs pourront être appelés à donner leur sang pour la préparation de sang complet conservé ou pour alimenter le laboratoire central en vue de la fabrication de plasma desséché.

Enfin, lorsque les centres de transfusion des villes fonctionneront d'une façon satisfaisante, il s'agira de récolter le sang des donneurs qui se sont annoncés à la campagne. A cet effet, des équipes motorisées se rendront jusque dans les villages les plus reculés pour y effectuer des prises de sang à jours fixés.

La réalisation de ce programme, on le conçoit, demandera des années de travail et d'efforts et exigera encore des sommes considérables.

En entreprenant la création de ce service de transfusion sanguine, la Croix-Rouge suisse est consciente de travailler pour le pays. Mais la réussite d'une telle entreprise sera avant tout le fait du peuple suisse, de sa volonté de s'intéresser et de participer activement à cette œuvre. C'est pour-

SANTOS

ALLINGES 4
LAUSANNE

Etabl. RENÉ ZUCKER

LE PLAISIR DE DONNER I
Achevez pour lui la crème à raser de Roger & Gallet, Paris. En vente partout... Sans eau, sans blaireau, il sera vite et bien rasé!
Echantillon suffisant pour une semaine contre Fr. 0.60 en timbres-poste envoyés à Rogal S. A., 4, Rue du Beulet, Genève.

LA FLANELLE

Habits, blouses, pantalons de flanelle de laine se lavent très bien dans une solution de LUX à peine tiède. Retourner la pièce et la suspendre à l'ombre, si possible lorsqu'il vente assez fort, afin qu'elle sèche rapidement.

Un produit Sunlight

pour le linge délicat

quoi notre Croix-Rouge nationale, qui affectera à son service de transfusion sanguine une grande partie du produit de sa collecte de mai, compte comme par le passé sur la compréhension et le soutien de toute notre population.

GRAND CONSEIL

Séance de relevée du vendredi 20 mai
Présidence de M. Henri Carron

On reprend l'examen de la loi sur les allocations familiales à l'art. concernant la responsabilité des organes fondateurs.

M. de Torrenté fait une proposition de nouvelle rédaction libellée comme suit : Le règlement d'exécution fixera les garanties à fournir par les caisses pour l'exécution de leurs obligations. La Commission et le Conseil d'Etat sont d'accord avec cette proposition. Accepté.

Caisse cantonale

Le Grand Conseil prévoit, dit l'art. 21, la création d'une caisse cantonale de compensation pour allocations familiales en faveur des salariés si un certain nombre d'employeurs ne peuvent être affiliés aux caisses privées.

La Commission propose un autre texte ainsi conçu :

Le Grand Conseil pourra créer une caisse cantonale de compensation pour allocations familiales. Dans ce cas, tous les employeurs qui ne sont pas membres d'une association fondatrice de caisse professionnelle ou interprofessionnelle devront être affiliés à la caisse cantonale.

Le texte de la Commission est admis sans autre.

Fonds de surcompensation

A la demande de la majorité des organisations ayant créé une caisse de compensation pour allocations familiales sur le plan cantonal, et représentant 1500 salariés au moins, le Conseil d'Etat est autorisé à instituer la surcompensation entre toutes les caisses en faveur des salariés créées dans le canton.

A ce texte, la Commission propose d'ajouter : Si le Grand Conseil crée une caisse cantonale de compensation, il pourra instituer en même temps la surcompensation.

M. Vouilloz justifie l'introduction de ce nouvel alinéa à l'art. 24 qui est finalement approuvé par la Haute Assemblée.

Pénalités

Il est prévu à l'art. 29 que celui qui refuse d'adhérer à une caisse reconnue malgré la décision en force de l'autorité est condamné à une amende de 10 à 1000 francs sans préjudice des contributions dues à la caisse.

2 al. : En cas de récidive, l'amende peut être portée à 2000 francs. Les autres contraventions à la présente loi sont punies de l'amende de 10 à 200 francs.

La Commission propose de modifier la seconde phrase de l'al. 2 de cet article comme suit : Les autres contraventions à la présente loi sont punies de l'amende de Fr. 10.— à 500.—. En cas de récidive, le maximum de l'amende peut être doublé. Admis.

Le projet de loi prévoit que l'introduction et le jugement des contraventions sont de la compétence des œuvres sociales.

M. de Roten propose que l'instruction et le jugement des contraventions doivent être confiés au juge instructeur avec recours au Tribunal d'arrondissement.

M. Vouilloz soutient la proposition de M. von Roten.

M. Guntern s'oppose à la proposition von Roten. M. Moulin, président de la Commission, demande à la Haute Assemblée de repousser la proposition von Roten qui entraînerait de gros frais et de longues procédures.

M. Henri Gard soutient M. von Roten en vertu du principe de la séparation des pouvoirs.

M. le Dr Schwyder, conseiller d'Etat, repousse la proposition de Roten. Au vote la proposition de Roten appuyée par le député Vouilloz est repoussée à une grosse majorité.

L'examen article par article est terminé. Et peu après l'ensemble du projet de loi est voté sans opposition et la session déclarée close.

Autour du prix du pain

Le bruit a couru avec persistance ces derniers temps que le prix de la farine bise allait augmenter dès le 1er juin. L'administration fédérale des blés communique que cette nouvelle est sans fondement. Elle rappelle cependant par la même occasion que la baisse du prix du pain de l'automne 1945 a été introduite comme mesure transitoire. Il faut s'attendre à ce que cette mesure soit une fois supprimée mais personne ne pense à la lever pour le 1er juin 1949.

La Kermesse de la Pouponnière aux Mayens de Sion

Elle aura de nouveau lieu le 24 juillet, aux Mayens de Sion, sur l'emplacement même de la Pouponnière. Pouvons-nous, dès maintenant, demander aux mamans et aux jeunes filles de tricoter, coudre, quoi, faire ces mille jolies choses qui garnissent le comptoir de vente et trouvent facilement acquéreur. Et comme déjà l'année dernière, il y aura une heure réservée aux « artistes en herbe ». Tout enfant de 3 à 14 ans peut se produire... et nous désirons évidemment qu'il y ait le plus de productions possible.

Plus que jamais, la Pouponnière a besoin de l'aide bienveillante de tout le monde si elle veut réaliser son projet de construction, l'année prochaine. Et qui, à Sion et dans le Valais tout entier, ne voudrait pas que cette nouvelle Pouponnière, avec l'école de Nurses, la Maternité et l'œuvre de Ste-Elisabeth, soit belle ?

On admire, en ville de Sion, les enfants de la Pouponnière toujours si coquettement habillés.

Le commerçant privé est toujours à votre service.

Apéritif à la gentiane

SUZE

Qui boit Suze jamais ne s'use !

Dernière heure

Incidents

BERLIN, 21 mai. (Reuter). — Le général Kvachine, chef des transports soviétiques, a été pris à partie par des cheminots en grève en secteur soviétique. La police a dû intervenir et le dégager de la foule surexcitée qui l'entourait. Elle l'a escorté sur la ligne de démarcation.

— Des incidents se sont produits à la gare de Wannsee (secteur britannique) à la suite de l'arrivée en train spécial de policiers allemands du secteur soviétique et d'officiers russes. Ces derniers sont repartis environ une demi-heure après, alors que le tumulte durait toujours.

— Ailleurs des gendarmes ont été mitraillés avec toutes sortes de projectiles. Vingt-deux personnes ont été arrêtées en territoire occidental.

— A Charlottenbourg, 31 membres de la police des chemins de fer du secteur soviétique ont dû être protégés.

— Sur la ligne S.-Bahn, qu'utilisent 700,000 ouvriers pour gagner leurs usines, tout service est suspendu. Les cheminots occupent les gares et surveillent les lignes pour empêcher leurs camarades du secteur soviétique de reprendre le travail.

Arrestations

ZURICH, 21 mai. (Ag.) — Au cours d'une descente inopinée de la police dans un local du 8e arrondissement de Zurich, une bande de trois escrocs au jeu a été arrêtée. Ces derniers opéraient dans des cafés, des bars et autres lieux avec des dés pipés. Il s'agit de trois employés de commerce et sur leurs indications on put arrêter également deux autres membres de la bande, un fabricant et un employé. De l'enquête conduite, il ressort qu'une somme de 70,000 francs a été soustraite à 9 victimes. A cela viennent s'ajouter les plaintes déposées par d'autres perdants. Tous les personnages arrêtés sont des récidivistes. Leur tactique consistait à faire d'abord gagner les victimes puis de les dépouiller ensuite. A part les dés pipés, les escrocs employaient aussi des jeux de cartes marquées.

ZURICH, 21 mai. (Ag.) — La police a arrêté un négociant originaire du canton d'Argovie pour escroqueries pour une somme de 3,500 francs et détournements pour une somme de 1,400 francs. Dans le 8e arrondissement, elle a arrêté un commerçant originaire de la Suisse orientale pour escroqueries pour une somme de 8,700 francs. Enfin, la police a arrêté à l'aéroport de Kloten un représentant qui avait commis des détournements pour une somme de 10 mille francs. Le personnage a été « pincé » alors qu'il débarquait d'un avion après un voyage en Palestine.

Le successeur de l'archevêque Damaskinos

ATHENES, 21 mai. (Reuter). — Le Saint-Synode de l'Eglise orthodoxe grecque a chargé, vendredi, Joachim de Xanthi d'exercer, provisoirement, les fonctions de Primat de Grèce.

Le successeur définitif de l'archevêque Damaskinos sera élu le 8 juin.

Quelques esprits chagrins s'en offusquent, nous dit-on. Qu'on veuille bien nous permettre de tranquilliser tout le monde. Ces gentils habits sont, tous, des dons provenant de familles généreuses, d'écoles, de groupements d'éclaireurs et d'autres, de commerçants, etc. Nous citons en exemple deux maisons de commerce qui ont institué une caisse de pénitence pour les retardés et... les gros mots. Fort heureusement dans les deux maisons on arrive facilement avec un petit retard et dans les moments de presse, un gros mot échappe vite... et les 20 cts arrivent dans la caisse. Et à la fin de l'année, notre sympathique et généreux directeur de la Fabrique de drap valaisan a reçu un versement lui permettant de livrer à la Pouponnière de la belle laine rouge pour 30 jaquettes neuves, et un brave petit menuisier, justement dans la gêne, a reçu de quoi confectionner de solides petites chaises et tables pour les enfants de la Pouponnière. Et c'est encore un charitable teinturier qui teint gratuitement en bleu marin les petits manteaux rose ou bleu qui nous arrivent des familles et qui, ainsi remis à neuf, font encore du bon service durant de longues années. Qu'on se rassure donc, on ne trouvera, dans la comptabilité de la Pouponnière, aucune dépense pour la « coquetterie » de nos enfants. Laissez-nous le plaisir de tenir nos enfants au mieux et jouissez sans arrière-pensée de la vue gracieuse des « élégants » enfants de la Pouponnière. Vous ne voudriez du reste pas les voir autrement, n'est-ce pas ?

Chronique sportive

Cinquantième de l'Association cantonale valaisanne de gymnastique

Cédant à une habitude aussi vieille que charmante, l'homme s'arrête parfois pour considérer son œuvre. Cette halte dans le cours des temps est pour lui l'occasion de réfléchir sur le passé et de tirer, plein d'espoir, des plans d'avenir.

La terre fait grève

ROME, 21 mai. (AFP). — La tentative de médiation effectuée par M. La Pira, sous-secrétaire du travail, pour régler le différend entre la Confédération des agriculteurs et la Fédération des travailleurs de la terre, a échoué, et les quelques centaines de milliers d'ouvriers agricoles actuellement en grève continuent à désertier les champs.

A partir de lundi, la main-d'œuvre agricole de la région marécageuse de la Maremma toscane se joindra aux grévistes, conformément aux instructions de la Fédération de la terre de Viterbe.

On apprend, d'autre part, que M. Mario Scelba, ministre de l'Intérieur, a déclaré en recevant M. Giuseppe di Vittorio, secrétaire général de la C. G. T. italienne, que le gouvernement « prendrait toutes les mesures nécessaires pour empêcher les actes de violence et les atteintes à la liberté du travail ».

Crise ministérielle en France ?

PARIS, 21 mai. — Du correspondant spécial de l'Agence télégraphique suisse :

La mise en place du plan financier de M. Petsche, destiné à résorber les 83 milliards auxquels le déficit du budget a été chiffré en cette fin de mai, s'est heurtée, auprès de ses collègues du Cabinet, à des objections doctrinales, qui en ont retardé la parution.

De longues et laborieuses discussions, au sein du Cabinet, ont déjà passablement édulcoré les propositions de M. Petsche. Elles subiront, sans doute, d'autres réajustements de la part de la Commission des Finances et de l'Assemblée nationale.

Certes, M. Petsche est persuasif et M. Queuille tenace. Mais l'expérience a prouvé que, même avec la menace de la question de confiance, que le président du Conseil est résolu à poser dès mardi prochain, le gouvernement finit toujours, après s'y être refusé, par une transaction que les groupes votent comme un pis aller, à condition que cette opération soit la dernière. Le plan adopté sera assez différent de celui proposé, mais l'essentiel est que le trou de 83 milliards soit bouché au plus tôt.

Comme le remarque « Franc-Tireur », « une crise ministérielle, au surplus, n'arrangerait pas les choses. » « M. Queuille esrait remplacé par un autre et l'Assemblée invitée à trouver 83 milliards ».

Il convient d'ajouter que, depuis le retour des vacances et l'abaissement de la température d'euphorie qui régnait avant Pâques, les candidats à la succession de M. Queuille se montrent moins pressés que lorsque tout paraissait aller pour le mieux et que l'on parlait seulement de succès de l'emprunt et de redressement du franc. Maintenant que le spectre du déficit apparaît, avant la fin du premier semestre, et que l'agitation sociale se réveille, les successeurs éventuels préfèrent attendre l'évolution des événements loin des responsabilités du pouvoir.

L'Association cantonale valaisanne de gymnastique est aujourd'hui au seuil du 50e anniversaire de son existence et de son activité. Sans vouloir tirer de cet événement motif à célébrer une fête, car le sérieux des temps actuels et les multiples soucis qui hantent le pays ne tolèrent pas des festivités retentissantes, elle veut marquer ce jubilé par la consécration d'une pensée reconnaissante et d'un joyeux enthousiasme à la belle cause qu'elle défend sans faiblir.

Les gymnastes séduits ont été chargés de l'organisation de la journée du jubilé qui aura lieu à Sion, le 12 juin prochain.

Un Comité d'organisation présidé par M. Louis Allet, est sérieusement à l'ouvrage et les divers comités se dépensent activement pour faire de cette journée une fête simple et digne, des mieux réussies. Elle réunira à Sion, le 12 juin prochain, plus de 2000 gymnastes des deux sexes répartis en 13 sections de dames, 13 de pupillettes, 22 de pupilles, 8 de gymnastes-hommes et 27 sections de gymnastes-actifs.

Le programme prévoit, le matin, sur le terrain du Parc des Sports, des travaux en section et des championnats individuels. L'après-midi, un cortège en ville conduira tous les gymnastes sur la Place de la Planta, où les préliminaires d'ensemble seront suivis de l'Acte du Jubilé.

Bibliographie

L'ECHO ILLUSTRE

No 21 du 21 mai. — A Monaco, le plus petit Etat d'Europe, le prince Rainier succède à Louis II. — Un peuple témoigne de sa santé par l'accroissement régulier de sa population. — Quelques « Trésors » en mille ans d'histoire littéraire. — Une nouvelle de Denyse Renaud « Jean-de-la-Lune et Tête de Turc ». — Un quart d'heure avec M. Weber, organisateur du Meeting international d'aviation de Genève. — Un conte pour enfants : « Le vieux pêcheur ». — Notre ami le citron. — Que sera l'Allemagne de demain ?

Un chrétien doit voter « chrétien »

TRIESTE, 21 mai. — L'évêque de Trieste engage ses fidèles, dans une lettre pastorale, à participer nombreux aux prochaines élections municipales. Il fait observer qu'un chrétien ne saurait voter pour ceux qui nient l'existence de Dieu et emprisonnent, torturent et massacrent des prêtres et des prêtres ni pour ceux qui ont interdit l'enseignement religieux.

Il conclut en ces termes : « En votant pour ces gens ou en s'abstenant, les fidèles renieraient Jésus-Christ et l'Eglise. »

Intransigeance des socialistes belges à l'endroit du roi

BRUXELLES, 21 mai. (Reuter). — La direction du parti socialiste a contesté au roi Léopold le droit d'exiger la fin de la campagne des journaux socialistes dirigée contre lui.

Il y a quelques jours, le roi Léopold a adressé au premier ministre Spaak une lettre protestant contre les accusations portées contre lui par la presse socialiste. La direction du parti déclare à ce sujet : « Le roi n'a pas le droit, à la veille des élections générales, de demander des sanctions contre les journaux qui critiquent ses agissements ou ses actes. » Elle ajoute que les intérêts de la monarchie belge ne doivent pas être confondus avec le cas particulier du roi qui, en mai 1940, par sa capitulation, a rompu le pacte qui l'unissait à la nation.

Une caissière infidèle

SCHAFFHOUSE, 21 mai. (Ag.) — Le Tribunal cantonal de Schaffhouse a condamné à une année de réclusion et trois ans de suspension des droits, la fille du caissier de la commune de Wilchingen, pour infidélités. Cette personne travaillait dans l'administration communale et, au cours de quelques années, elle avait détourné 40,000 francs au détriment de la commune, en falsifiant les écritures. Ces délits ont été possibles du fait que les opérations de contrôle étaient quelque peu superficielles. Son mari a été condamné à quatre mois de prison avec sursis pour recel. Le dommage a été couvert par des parents de la famille.

Un pillier de troncs condamné

FRIBOURG, 21 mai. (Ag.) — Le Tribunal criminel de la Sarine a condamné un récidiviste à une année de prison. Pendant la période de Noël, il s'était introduit dans une vingtaine d'églises à Fribourg, puis dans les districts de la Singine, de la Glâne et même dans la ville de Berne. Il s'attaquait aux troncs et tirelires. Il s'est emparé de quelques centaines de francs. C'est la huitième condamnation encourue par cet individu.

Que d'eau, que d'eau !

RIO-DE-JANEIRO, 21 mai. — De grosses inondations se sont produites dans l'Etat d'Aloagoas. Vingt-six personnes ont perdu la vie. Il y a de nombreux blessés.

Trois évêques américains à Lugano

LUGANO, 21 mai. — On annonce l'arrivée à Lugano, vendredi, de trois évêques américains. Ce sont Monseigneur Ritter, de Saint-Louis, Mgr Hemsing, de Saint-Louis également, et Mgr O'Harra, de Buffalo.

Radio-Programme

SOTTENS. — Lundi 23 mai. — 7 h. 10 Le bonjour matinal. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Musique variée. 11 h. Emission commune. Pages lyriques et ballets modernes (V). 12 h. 15 Les classiques pour tous : Oeuvres de Haendel et Weber. 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 Le kiosque à musique. 13 h. 25 Deux romances roumaines. 13 h. 30 Musique russe contemporaine. 16 h. 10 L'anglais par la radio. 16 h. 30 Emission commune. Musique symphonique et vocale française. 17 h. 30 Problèmes de la radio (I). 17 h. 45 Musique pour violon et piano. 18 h. Les belles gravures musicales : Symphonie No 5, en mi mineur, « La Rédemption », Mendelssohn. 18 h. 30 La femme et les temps actuels. 18 h. 45 Un disque. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 Une suite d'orchestre : Saint-Moritz, Claude Yvoire. 19 h. 35 Le tour du monde de l'Unesco. 19 h. 45 Malando et son orchestre. 20 h. Enigmes et aventures : L'étrange cas des trois sœurs infirmes. 21 h. La cervia Padrona, opéra bouffe en un acte, de Pergolèse. 21 h. 45 L'Académie humoristique. 21 h. 55 Jazz hot, 22 h. 15 La voix du monde. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 La Conférence diplomatique de Genève. 22 h. 40 Votre poème favori.

La famille Jules GARD, à Bagnes, profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercie sincèrement toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs nombreux messages et leurs fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive gratitude.

Un merci spécial à la J.A.C. et son Aumônier, à la Jeunesse de Prareyer-Versegères, à l'Ecole ménagère et ses dévouées institutrices.

Décidez-vous à suivre une CURE de CIRCULAN pour améliorer votre circulation sanguine. L'amélioration de la circulation décharge le cœur, protège contre la fatigue printanière, produit un bien-être général. Elle combat évidemment aussi les stases et les troubles sanguins dus aux déchets, à une prédisposition (varices, engourdissement de membres) ou à un manque de mouvements.

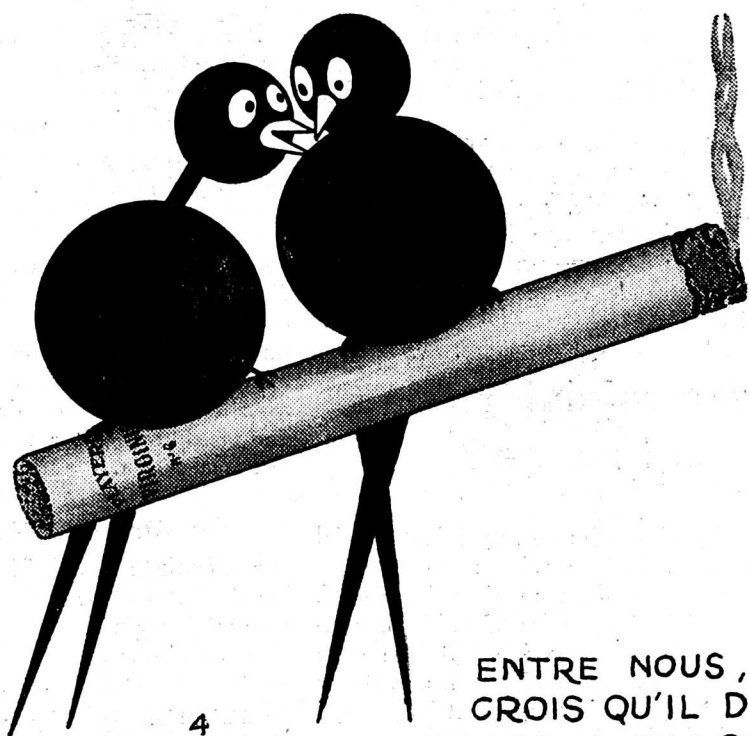
Flacon original 4.75
Cure moyenne 10.75
Flacon de cure 19.75
(Economie Fr. 4.-)
Recommandé par le
Corps médical

contre: artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis

CURE Circulan

Extraits de plantes du Dr Antonioli, Zurich. Dépôt Els. R. Barberot S. A., Genève

Au printemps



ENTRE NOUS, JE
CROIS QU'IL DOIT
LUI APPORTER A CHAQUE
RENDEZ-VOUS UN PAQUET
DE VIRGINIA N°6

PLAYER'S
VIRGINIA
N°6

OCCASIONS à l'état de neuf!

BAIGNOIRS
émaillé, sur pieds et à murer
LAVABOS, EVIERS, W.-C.,
CHAUDIÈRES A LESSIVE
à bois, à circulation, 165 lit.
galvanisées, d'occasion fr. 95.-
avec chaudron neuf, fr. 145.-
COMPTOIR SANITAIRE S. A
9, rue des Alpes, GENEVE
Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

Suite de décès, à vendre,
à La Tine (Vaud)

grand immeuble

avec nombreuses dépendances,
10,000 m2 bon terrain,
jardin. Convient pour colonie de
vacances, pensionnat, etc. Accessible
à tous véhicules, proximité de la gare
et de promenades ombrées. Prix intéressant.
Pour renseignements ou venir voir
s'adresser à Mme Vve A. Wicki-Martin,
Château-d'Oex.

AGRICULTEURS!

On vendrait un

tracteur

agricole (auto-tracteur) avec
remorque. Prix Fr. 1200.—.
A la même adresse,

JEEP

en parfait état à vendre.

Pour adresse: Jean Kohli et
Frères, Gryon.

Occasion

FROMAGE EMMENTHAL
entièrement gras II

15 kg.	10 kg.	5 kg.
4.40	4.60	4.70

Envois.
Käswolf, Coire 10.

Motocyclistes!

avant de faire l'achat d'une
moto une visite à l'agence

DOUGLAS

S'impose. Moteur Boxer, 350
TT., 19 CV au frein, 3250 fr.
Super-sport, 22 CV au frein,
3450 fr., la plus rapide de sa
classe. Suspension avant et
arrière.
E. BRUNET, cycles et motos,
BEX

ARTISTES-PEINTRES et AMATEURS

Assortiment complet en couleurs
à l'huile, gouache, aquarelle.
Huile, toiles, cadres,
pinces, etc.
Exp. rapide contre remboursements.
Robert VEILLON - MONTHEY
Tél. (025) 4.24.62

MOTRAC

faucheur à moteur (petit tracteur)
livrable de suite à l'agence
BAVAUD, BEX, Tél. No 5.24.47.

Bétail gras de qualité

Suis preneur régulier de gros
et petit bétail gras, au prix
du jour

Félix Bagnoud, Montana
Tél. 5.23.35

Un succès notre

MIEL ARTIFICIEL

bidons de 4 1/2 kg. Fr. 10.50
bidons 12 1/2 kg. Fr. 2.20 par
kg. Prompte expédition.

Veri Zürcher, Malans (Grisons).

Bonne sommelière

est demandée pour entrée à
convenir. Débutante acceptée.
S'adresser au Café du Musée,
Bulle. Tél. (029) 2.76.44.

INTERNATIONAL
Châssis de camion
INTERNATIONAL
BENZINE Charge utile 500-5000 kg
DIESEL Qualité - Confiance

International Harvester Company S.A. Zurich
Hohlstrasse 100 Téléphone (051) 23 57 40

VIENT DE PARAÎTRE:

LE DEUXIEME TOME
DES
**MÉMOIRES
DE
W. CHURCHILL**
L'HEURE TRAGIQUE (1940)

Le Tome II est en deux volumes de 400 pages
chacun avec 19 cartes. Les deux volumes:
Fr. 18.60

Il fait suite aux deux volumes du Tome I
déjà paru:

L'ORAGE APPROCHE

**D. EISENHOWER
CROISADE
EN EUROPE**

Mémoires du chef suprême des forces alliées
sur la campagne pour la libération
de l'Europe

Un volume de 600 pages avec 16 photos
et 41 cartes: Fr. 17.40

EDITIONS DE LA PALATINE — GENEVE

Chambres à coucher, lits jumeaux, bonne qualité,
avec armoire 3 portes, bois dur, depuis Fr. 850.—
Salles à manger intimes, 6 pièces, avec joli buffet,
bois dur, depuis Fr. 590.—
Les meubles sont livrés ou gardés en dépôt gratuitement.
— Sur demande facilités de paiement

A. Gertschen Fils S. A. - Naters-Brigue
Fabrique de meubles et agencement d'intérieur
Magasin de vente: Téléphone 3.10.55
Visitez nos vitrines ainsi que notre exposition
(3 étages)

Représentants: **Otto Gertschen, Sierre, tél. 5.14.03**
Jos Patlaroni, Martigny, tél. 6.14.88

TAME enseigne bien et vite. Ses écoles renommées
depuis 30 ans dans toute la Suisse enseignent
une langue en 2 mois (diplôme langüe en 3) et le
secrétariat en 4. (Diplôme). (Par correspondance en 6).
Cours de vacances. Ecoles **Tamé, Sion, Tél. 2.23.05,** Lucerne, Zurich, Neuchâtel, Bellinzona, Fribourg.

L'assaisonnement vitaminé CENOVIS

COMPLETS dep. Fr. 48.-

pure laine, occasions, parfait état, garçons, dep. 38 fr.;
vestons hommes, dep. 18 fr.; garçons, dep. 10 fr.; pantalons
golf, saumur, 18 fr.; gilet, 5 fr.; chapeaux feutre hommes,
8 fr.; windjack, manteau mi-saison et plume, canadienne,
manteau cuir, veste cuir, gilet cuir, pantalons cuir.
Manteaux, costume, robe, jupe, blouses, top-coats.

SOULIERS solides tout cuir

occasions hommes, dames, 18 fr. du No 36-40, et 23 fr.
du No 41 à 47, travail et dimanche; souliers montants
enfants 15 fr., bas 10 fr., hommes, dames, bas 15 fr.; souliers
montagne, sport, militaires, ski aussi disponibles avec
suppléments, souliers football, bottes et guêtres en cuir
aussi genre officier. Sacoques en cuir pour motos, serviettes
cuir, bottes caoutchouc, snow-boots.

VÊTEMENTS NEUFS

Complets, dep. 89 fr.; garçons, dep. 59 fr.; pantalon
dimanche, dep. 29 fr.; pantalon travail dep. 23 fr.; peau
du diable à 30 fr.; chemise, travail 12 fr.; pantalon
imperméable moto 29 fr.; windjack imperméable moto 29 fr.;
chapeau feutre 9 fr.; complet salopettes. Envoi contre
remboursement avec possibilité d'échange, mais pas en
voix. — On cherche revendeurs pour habits et souliers
occasion. Paiement comptant. — **AUX BELLES OCCASIONS**
PONNAZ, rue du Crêt 9, près gare, Lausanne, derrière
Cinéma Moderne, magasin à l'étage, téléphone 3.32.16,
Lausanne.

VENTE — ACHAT — ECHANGE

Dans chaque ménage...

MEUBLES MODERNES
sans zigzag, à partir de Fr. 452.—
avec zigzag, à partir de Fr. 692.—

Démonstration gratuite chez les représentants

Monthey:	A. GALLETI
Martigny:	F. ROSSI
Sion:	E. CONSTANTIN
Sierre:	W. BOILLAT, horloger

A vendre, dans ville industrielle du Valais romand,
bonne pension
avec chambres et dépendances, pour le prix de 85,000 fr.
Ecrire sous chiffre 15 à Publicitas, Sion.

Votre hôtel au passage à LAUSANNE:
Hôtel des Voyageurs
Grand Saint-Jean 19 — Au centre de la ville
Prix modérés — Cuisine réputée — Cave soignée
Tél. (021) 2.92.16 E. Baselgia.

On demande pour la représentation en Valais de voitures
américaines de premières marques un bon
VENDEUR
qualifié et sérieux. S'adresser au Nouvelliste sous L. 6851.

Changez de situation
Obtenez votre avancement
Améliorez votre existence

en suivant nos compléments de formations adaptés
individuellement, ou inscrivez-vous à une de
nos nombreuses formations complètes pour entrer
dans la carrière commerciale. (Correspondant -
Sténo-dactylo - Secrétaire - Comptable - Employé
de bureau, etc.)
Cette situation d'avenir ne dépend que de vous.
Ce qui a été fait pour d'autres, peut être fait pour
vous.
Demandez sans tarder l'intéressant prospectus et
indiquez la formation que vous préférez acquérir.
Les cours se donnent en français. (Joindre Fr. 0.50
en timbres pour frais.) Succès. Placement

Enseignement par Correspondance
Agence pour le canton du
Valais: Nax sur Sion

LA 1^{re} ET LA SEULE
INSTITUTION SUISSE
TOUTE D'UN SEUL
COURS POUR L'ÉTRANGER

Charcuteries tessinoises

Saucisses de porc	Fr. 5.— le kg.
Lard maigre roulé	» 7.50 le kg.
Lard gras	» 6.— le kg.
Mortadella	» 6.50 le kg.
Salami à la paysanne	» 4.50 le kg.
Salami I a	» 13.— le kg.
Salami II a	» 8.— le kg.
Salametti I a	» 10.— le kg.
Salametti II a	» 6.— le kg.
Ravioli, avec viande	» 0.60 100 gr.

Expédition contre remboursement. Franco à partir de 40 fr.
BOUCHERIE-CHARCUTERIE P. FIORI, LOCARNO (Tessin)
Téléphone 7.15.72

Couvrez vos toits avec
„ICOPAL“

Revêtement feutré à base de gutta-percha,
très avantageux, aussi durable que l'ardoise
et la tuile

Spécification: Icopal No 35 B et CRAFT
Nombreuses références

Prospectus et prix courant gratuits et franco
sur demande

AFA S. A. p. a. David Crettenand, Leytron
Concessionnaires exclusifs